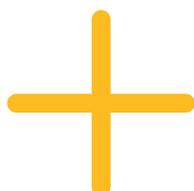




DOSSIER INSCRIPTION

LOGEMENT ÉTUDIANT



Veillez trouver ci-joint le dossier d'inscription avec tous les documents à nous faire parvenir, pour la réservation d'un hébergement, au sein de notre résidence. Tous nos logements sont éligibles à l'aide au logement (ALS).

[Consultez www.caf.fr.](http://www.caf.fr)

CONSTITUTION DU DOSSIER DE LOCATION

Le locataire doit fournir :

- Fiche individuelle remplie
- Photocopie de carte d'identité ou passeport, en cours de validité
- Copie du certificat de scolarité (à fournir au plus tard à la rentrée scolaire)
- Attestation d'assurance multirisques habitation (à fournir au plus tard le jour d'entrée dans les lieux)

En cas de renouvellement de bail, il est impératif de nous fournir une nouvelle attestation.

Le garant du locataire doit fournir :

- Photocopie de carte d'identité ou passeport, en cours de validité.
- Copies des 3 derniers bulletins de salaires ou justificatifs de revenus.
- Dernier avis d'imposition (intégral).
- Contrat de cautionnement solidaire complété, daté et signé par le garant (à noter qu'un garant doit justifier de revenus 4 fois supérieurs au montant du loyer ; la validation du garant reste à discrétion de KOSY Appart'hôtels).

Les paiements suivants doivent nous être effectués pour garantir la réservation (après validation par la résidence) :

- La caution (correspondant à 1 fois le montant de la redevance mensuelle) payable au plus tard le jour de début de contrat.
- Les frais de dossiers et le « Pack Easy Kosy », payables à la réservation.
- Le paiement du 1er mois de loyer payable au plus tard le jour de début de contrat. Pour les paiements par chèques, ceux-ci doivent être libellés à l'ordre : HABITAT GESTION.

Récapitulatif des étapes :

1. Je choisis ma résidence ;
2. J'adresse ma demande d'inscription et mon dossier de location complet ;
3. La résidence me confirme ma réservation de logement et m'adresse le contrat de location et de cautionnement avec la demande de paiement ;
4. Je retourne les contrats signés accompagnés des règlements demandés ;
5. Au plus tard le 1er jour du contrat, je transmets mon certificat de scolarité, mon attestation d'assurance et j'effectue mon état des lieux du logement.

Nos équipes restent à votre disposition pour vous apporter toute information complémentaire à la préparation de votre dossier de location.